

COMMUNIQUÉ

de presse

Paris, le 2 février 2012

La 8^{ème} Semaine du Microcrédit de l'Adie aura lieu du 6 au 10 février 2012, dans toute la France

L'occasion pour l'association pionnière du microcrédit en France et en Europe de faire mieux connaître cet outil aux porteurs de projet en situation de précarité et d'interpeller les candidats à l'élection présidentielle sur le potentiel sous estimé du microcrédit accompagné comme voie d'insertion

- **Plus de 250 points d'information dans toutes les régions en métropole et en outre mer**
- **Une présence active chez les partenaires de l'Adie : Pôle emploi, CCI, Missions locales, boutiques de gestion, RSI, banques, etc.**
- **Un forum d'information Place de la Nation à Paris, des journées portes ouvertes dans les antennes Adie, des animations dans les grandes villes de province**
- **Un colloque « inversé » à Sciences Po le 8 février qui donnera la parole aux micro-entrepreneurs et permettra d'interpeller les candidats à l'élection présidentielle**
- **Un blog dédié aux débats sur la création d'entreprise www.adie-colloqueinverse.org**
- **Un n° vert 0800 800 566 et un espace dédié sur le site de l'Adie.**

L'Adie, association pionnière et acteur majeur du microcrédit en France, aide les personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur entreprise et donc leur emploi, grâce au microcrédit. En 2011, l'Adie a accompagné plus de 14 000 personnes (+10% par rapport à 2010) et franchi le seuil symbolique du 100 000ème microcrédit accordé. Parce que la micro-entreprise est une réponse probante au problème de l'emploi, l'Adie veut la faire connaître au plus grand nombre. La 8ème Semaine du Microcrédit de l'Adie que l'association organise dans toute la France du 6 au 10 février prochains, est un rendez-vous incontournable pour les porteurs

de projet prêts à franchir le pas comme pour ceux qui sont encore en quête d'information. Une manifestation qui prend cette année un nouveau format, notamment en perspective des prochaines échéances électorales.

La Semaine du Microcrédit de l'Adie©, un rendez-vous pour faire connaître la micro-entreprise au plus grand nombre

Créée à l'occasion de l'Année Internationale du Microcrédit en 2005, la Semaine du Microcrédit de l'Adie©, organisée chaque année, vise à démontrer que le microcrédit est un outil adapté pour lutter contre le chômage et l'exclusion sociale, à informer sur l'offre d'accompagnement proposée par l'Adie aux créateurs d'entreprise pour pérenniser leur activité, et à inciter les porteurs de projet à passer à l'action en déposant leur dossier. L'opération vise également à sensibiliser l'opinion publique, les décideurs politiques, économiques et sociaux à l'entrepreneuriat populaire.

En seulement cinq jours, la Semaine du Microcrédit© 2011 a permis à plus de 45 000 personnes de s'informer sur le microcrédit et 7 000 d'entre elles ont été identifiées comme potentiels candidats à un microcrédit Adie.

L'édition 2012 se tiendra du 6 au 10 février et mobilisera les partenaires de l'association autour d'une cause commune : la création d'entreprise comme outil de lutte contre le chômage

Compte-tenu des échéances électorales, l'événement a été avancé et prendra cette année un format nouveau. L'Adie a en effet décidé d'aller à la rencontre du public non pas en extérieur mais directement chez ses partenaires prescripteurs tels que Pôle emploi, BGE, et les CCI, afin de les associer à une cause commune : la création d'entreprise comme outil de lutte contre le chômage.

Cette campagne de proximité sera précédée d'une campagne de sensibilisation, élaborée gracieusement par l'agence DDB Nouveau Monde.

Par ailleurs, à l'occasion de la Semaine du Microcrédit de l'Adie© et pour la première fois, **l'association organisera un colloque "inversé", le mercredi 8 février, à 18h, à Sciences Po Paris. Animé par la journaliste Isabelle Giordano, il donnera la parole aux micro-entrepreneurs accompagnés et financés par l'Adie, les auditeurs, experts et leaders d'opinion étant à leur écoute.** Leurs témoignages permettront de formuler des propositions concrètes aux candidats à l'élection présidentielle.

A l'occasion de ce colloque l'Adie prend la parole sur le web et lance un appel à contribution pour faire avancer le débat sur la création d'entreprise par les personnes en situation de précarité par l'intermédiaire d'un site de débat et d'échange sur la création d'entreprise, le droit à l'initiative économique, l'entrepreneuriat populaire, les difficultés rencontrées par les micro-entrepreneurs et les solutions à inventer. <http://www.adie-colloqueinverse.org/>

« 2012 est une année un peu particulière, c'est une année électorale, une année de débat, et il nous a paru important de mettre à l'ordre du jour la question de la création d'entreprise par les personnes en difficulté, privées d'emploi, titulaires des minima sociaux. Le droit à l'initiative économique est « frère » du droit à l'emploi. Et ce sont, à l'évidence, des droits humains fondamentaux sans lesquels l'autonomie, la responsabilité d'une personne ne peuvent s'épanouir. Le droit à l'initiative économique est à amplifier et nous allons proposer, dans le débat 2012, un livre blanc pour apporter notre pierre à l'édifice», déclare la Présidente de l'Adie.

La Semaine du Microcrédit de l'Adie est organisée avec le soutien de :



A propos de l'Adie, 1er opérateur de microcrédit en France :

Reconnue d'utilité publique, l'Adie, Association pour le droit à l'initiative économique, aide les personnes exclues du marché du travail et du système bancaire classique à créer leur entreprise, et donc leur emploi, grâce au microcrédit. Pionnière du microcrédit en France et en Europe, l'Adie en est l'acteur majeur. L'Adie accompagne par ailleurs les porteurs de projet afin de les soutenir en amont et en aval du lancement de leur micro-entreprise pour en garantir la pérennité.

Depuis sa création en 1989 par Maria Nowak, l'Adie a financé près de 106 000 microcrédits, générant plus de 106 000 emplois, avec un taux de pérennité après deux ans de 68% et un taux d'insertion des personnes financées après deux ans de 79%.

L'Adie est présidée depuis mars 2011 par Catherine Barbaroux.

CONTACTS PRESSE :

Sandrine Bonamy-Leiba – 01 49 33 19 00 – 06 86 17 48 76 – sbonamy@adie.org

Christelle Touré - 01 49 33 19 66 - 06 07 32 98 53 - ctoure@adie.org

Alice Dekker – 06 16 58 21 60 – alice.dekker@wanadoo.fr

www.adie.org